

Offre d'emploi  
Chargé de Missions animation foncière et labellisation

L'ASPAS, Association pour la protection des animaux sauvages, œuvre pour la protection de la faune sauvage, pour la préservation du patrimoine naturel et pour la défense des droits des usagers de la nature.

Fondée en 1983, elle a fait le choix de ne percevoir aucune subvention publique pour préserver son autonomie et sa liberté d'action. Agréée pour la protection de la nature depuis 1986, sa mission est reconnue d'utilité publique depuis 2008.

A l'aide de différents moyens de communication, elle sensibilise l'opinion publique à la nécessité de protéger chaque espèce et leurs milieux naturels, œuvre pour la préservation du patrimoine naturel notamment à travers la création de Réserves de Vie Sauvage<sup>®</sup>, mène des actions pour une meilleure connaissance des espèces dites « nuisibles » ou mal aimées (renards, loups, blaireaux, amphibiens, ...). Elle œuvre efficacement pour le respect et l'évolution du droit de l'environnement grâce à de nombreuses procédures juridiques.

Dans le cadre de ses actions en faveur des milieux naturels, l'ASPAS s'est engagé dans un programme d'acquisition foncière appelé Réserves de Vie Sauvage<sup>®</sup>. Avec le développement des activités du pôle milieux naturels, l'association cherche son nouveau/nouvelle chargé de missions animation foncière et labellisation.

Sous la responsabilité des Responsables du pôle Milieux Naturels, en collaboration avec les membres du pôle et en interaction avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de l'ASPAS vous aurez pour missions :

## **MISSIONS**

### **MISSION PRINCIPALE :**

#### **Animation foncière**

- Développe, et met en œuvre une stratégie de prospection foncière,
- Traite, filtre et synthétise les dons de parcelles et les propositions d'achats de terrains en vue de les présenter au comité Milieux Naturels,
- Établit les cahiers des charges, les contrats et les baux favorables à la libre-évolution (ORE, bail emphytéotique, ...),
- Apporte au sein du pôle toute l'expertise et les réponses dans le domaine du droit foncier, du droit rural, des règlements et Obligation Réelles Environnementales,
- Produit des rapports de synthèse quantifiés sur l'état des acquisitions et de labellisation.

#### **Labellisation HVS**

- Porte et développe le label de « Havre de Vie Sauvage »,
- Traite et synthétise les demandes d'accompagnements,
- Accompagne les propriétaires dans leurs démarches de labellisation du foncier acquis et d'acquisition de nouveaux terrains à protéger,
- Actualise la charte HVS en fonction des besoins,

### **MISSIONS SECONDAIRES :**

- Prends en charge la gestion des données spatiales
- Met en place des outils et des procédures garantes de la bonne utilisation de ces données,
- Est référent pour la création cartographique.

- Contribue à la rédaction des pages RVS du Goupil (magazine trimestriel de l'ASPAS), articles pour la presse, actualisation du site internet, supports de communication spécifiques ;
- Participation à la vie du pôle et de la structure,

## **COMPETENCES ATTENDUS**

- Compétence en négociation foncière
- Connaissance en droit rural plus particulièrement des outils fonciers
- Très bon relationnel et bonne capacité d'écoute et dialogue
- Connaissance des logiques d'acteurs des territoires ruraux
- Qualité rédactionnelle
- Bonne maîtrise des Systèmes d'Informations Géographiques
- Connaissance en écologie et plus particulièrement sur les fonctionnalités écologiques des milieux naturels appréciés
- Maîtrise indispensable des outils bureautique

## **PROFIL RECHERCHÉ**

- Formation de niveau BAC+5 avec expérience professionnelle solide de 5 ans en conduite de projet environnementaux,
- Formation dans le droit rural/environnement/foncier, l'agronomie et l'écologie,
- Expérience du monde agricole,
- Expérience dans le domaine associatif et du travail avec des équipes de bénévoles,

## **CONDITIONS D'EMBAUCHE**

- Lieu de travail : Siège de l'ASPAS - 928 Chemin de Chauffonde 26400 CREST
- Type de contrat : CDI
- Rémunération : Groupe E soit 325 points de la convention collective nationale de l'animation (ECLAT), négociation possible selon profil et expérience, reconstitution de carrière possible.
- Temps de travail : 35h/semaine, horaires flexible avec possibilité de télétravail deux jours par semaine.
- La personne sera amenée à se déplacer ponctuellement sur l'ensemble du territoire national dans le cadre de sa mission.

Envoi des candidatures à [clement@aspas-nature.org](mailto:clement@aspas-nature.org) avant le 05 juin 2022